



■ Trois assemblées de territoires ouvertes à tous les citoyens ont balisé les trois étapes d'élaboration du projet. ■

» suite de la page 44 conseil communautaire décide, le 22 octobre 2009, de lancer une démarche de définition du projet de territoire, en s'appuyant sur l'expertise du cabinet narbonnais Fidès Conseil, dirigé par Joël Raimondi. La mission confiée au cabinet est double : aider les élus dans leur choix de périmètre de projet et de coopération intercommunale en éclairant les choix offerts et leurs avantages et inconvénients respectifs et animer l'élaboration collective et participative d'un projet de territoire à quinze ans. Fidès Conseil, qui se revendique de la lignée des animateurs des années 70 intervenant aux côtés des élus, a fait accepter l'usage d'une démarche encore rarement utilisée dans les collectivités territoriales françaises : la sociocratie. Cette méthode de gouvernance, issue des théories systémiques, leur apparaît comme la plus apte à coresponsabiliser les acteurs et à susciter une démarche d'intelligence collective. L'ensemble de la démarche d'élaboration du projet repose sur le groupe projet créé par Fidès Conseil (Jo Raimondi, Isabelle Farges et Damien Christiany animant par des

outils de développement local ce qu'ils appellent une « démocratie coopérative de proximité » : « 1 000 idées donnent lieu à 100 projets d'où naissent 10 actions contractualisées ». Il s'appuie sur un comité de pilotage, animé notamment par le président de la 2C2A, Alain Beaud, ainsi que Aurélie Genolher et Marielle Vigne, et par un comité technique de suivi composé par des élus et des citoyens désignés sociocratiquement par les cinq groupes thématiques de travail.

Trois séminaires d'élus ont permis une réflexion homogène sur la réforme territoriale en cours, les compétences et les limites du territoire de la 2C2A, les options institutionnelles offertes... Ils ont débouché sur le choix d'une cohérence renforcée du territoire de la 2C2A, autour de la logique de vallée. Trois assemblées de territoires, ouvertes à tous les citoyens, ont balisé les trois étapes d'élaboration du projet : un « Regard » partagé sur le territoire, à partir d'un état des lieux à base de statistiques, mais aussi d'enquêtes, aboutissant à un diagnostic partagé et à l'identification des enjeux ; une étape « Horizon » élaborant

les orientations et les objectifs de développement du territoire pour les quinze ans à venir ; enfin, l'étape « Chemin » a permis aux participants de lister les idées d'actions à déployer pour réaliser ces orientations.

Plusieurs centaines de personnes ont participé à la démarche, dans laquelle les élus se sont beaucoup investis, soit pour animer, soit pour observer et écouter. L'animation de groupes par des élus ou des citoyens a été particulièrement profitable. Une méthode de vote par cartons de couleurs facilitait les échanges en grands groupes.

### Échantillons du projet

Le projet élaboré par les acteurs des assemblées de territoires de la communauté de communes d'Anduze ne s'est pas arrêté aux limites des compétences de la communauté de communes. Il se donne au contraire pour principe de mobiliser autour des propositions tous les acteurs susceptibles d'intervenir.

Par exemple, en matière agricole, à partir d'orientations stratégiques : « Partager le développement d'une agriculture portée par une volonté citoyenne et politique, reconquérir au niveau local des activités économiques par une valorisation de l'existant et un soutien à la diversification, intégrer l'environnement au cœur de toutes les démarches », Des objectifs stratégiques : « soutenir une production agricole de qualité, base d'une alimentation saine » ; puis opérationnels : « développer des circuits courts, des commerces locaux...et l'information sur l'alimentation saine ». Et, enfin, une liste d'idées actions dont douze pour la partie agricole a été élaborée. Leur mise en œuvre n'incombe pas à la 2C2A, mais l'animation du projet de territoire aura à mobiliser les acteurs et les financeurs autour d'un pan des interventions qui fait sens dans le contexte global. Un projet stratégique récurrent se retrouve dans toutes les thématiques : « intégrer l'environnement dans toutes les démarches ». Par bien des aspects, le projet de territoire d'Anduze s'apparente à un agenda 21, à la fois très global, mais très concret dans ses propositions. ■